

République Française – Liberté • Egalité • Fraternité

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 15 février 2024

Date de convocation et d'affichage : 09 février 2024

DL-20240215-009

L'an deux mille vingt-quatre et le quinze février, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, à l'Allegro – salle Sidney BECHET – place de la République à Miribel, sous la présidence de Jean-Pierre GAITET, Maire.

	Présent	Absent		Présent	Absent
Jean-Pierre GAITET, Maire	X		Pascal GIMENEZ		X
Guy MONNIN, 1 ^{er} Adjoint	X		Vanessa GERONUTTI		X
Josiane BOUVIER, 2 ^e Adjoint	X		Margaux CHAROUSSET		X
Jean-Marc BODET, 3 ^e Adjoint	X		Alain ROUX	X	
Anne-Christine DUBOST, 4 ^e Adjoint	X		Patrick GUINET		X
Lydie DI RIENZO - NADVORNY, 5 ^e Adjoint	X		Marie Chantal JOLIVET	X	
Tanguy NAZARET, 6 ^e Adjoint	X		Nathalie DESCOURS		X
Jean-Michel LADOUCE, 8 ^e Adjoint	X		Isabelle LOUIS COMME		X
Georges THOMAS	X		Emilie NGUYEN		X
Annie CHATELARD	X		Guyène MATILE-CHANAY	X	
Corinne SAVIN	X		Nicolas VANEL	X	
Jean COMTET	X		Antoine MATRAS	X	
Hervé GINET		X	Isabelle DEBARD	X	
Laurent TRONCHE	X		Didier MONTRADE	X	
Annie GRIMAUD	X				

Élus absents	Donne pouvoir à
Hervé GINET	Anne-Christine DUBOST
Pascal GIMENEZ	Tanguy NAZARET
Vanessa GERONUTTI	Guy MONNIN
Margaux CHAROUSSET	
Patrick GUINET	Alain ROUX
Nathalie DESCOURS	Laurent TRONCHE
Isabelle LOUIS COMME	Corinne SAVIN
Emilie NGUYEN	Jean-Pierre GAITET

Secrétaire de Séance	Taux de présence	En exercice	Présents	Votants
Josiane BOUVIER	72,4%	29	21	28



INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

Conseil d'Administration de l'association CeSAM (Centre Social d'Animation de Miribel) – Composition

Jean-Pierre GAITET, Maire, rappelle à l'Assemblée la délibération du conseil municipal DL-20200723-026 en date du 23 juillet 2020 par laquelle ont été désignées trois déléguées pour représenter la Commune au sein du Conseil d'Administration de l'association CeSAM :

- Josiane BOUVIER
- Marion MÉLIS
- Lydie DI RIENZO - NADVORNY

Vu la démission de Marion MELIS, de ses fonctions d'adjointe et de conseillère municipale à compter du 16 décembre 2023,

Considérant la nécessité de remplacer Marion MELIS au sein du Conseil d'Administration de l'association CeSAM,

Jean-Pierre GAITET, Maire, propose à l'Assemblée d'élire Corinne SAVIN en remplacement de Marion MELIS.

Si en principe, les nominations de membres du Conseil Municipal ont lieu au vote à bulletin secret (article L2121-21 du CGCT), le Conseil Municipal peut décider à l'unanimité de voter à main levée sauf disposition expresse prévoyant le vote à bulletin secret.

Le Maire invite le Conseil Municipal à délibérer.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

PROCLAME élue déléguée au sein du Conseil d'Administration de l'association CeSAM en remplacement de Marion MELIS :

- Corinne SAVIN

PRECISE que la liste des déléguées au sein du Conseil d'Administration de l'association CeSAM s'établit donc comme suit :

- Josiane BOUVIER
- Corinne SAVIN
- Lydie DI RIENZO - NADVORNY

Voix pour	28
Voix contre	0
Abstentions	0

ONT SIGNÉ AU REGISTRE TOUS LES MEMBRES PRÉSENTS POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME.

Fait à Miribel, le 15 février 2024

Je certifie que le présent acte a été publié ou notifié selon les règlements en vigueur.

Le Maire,

Jean-Pierre GAITET

La secrétaire de séance,

Josiane BOUVIER

